



Bulletin d'information sur les Pertuis Charentais
État sur les mortalités d'huîtres et de moules à la date du 6 juin 2024

Le Flash Info Mortalités « FIM » présente aux ostréiculteurs une actualité sur les mortalités 2024. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : CAPENA, CRC-17, Ifremer et DDTM.

Les résultats ci-dessous présentent les constats des mortalités d'huître creuse et de la moule commune au cours du printemps 2024. Les données sont issues des réseaux d'observations de CAPENA et de ses partenaires :

- **Observatoire ostréicole du littoral charentais (OBS-17) de CAPENA** : Naissains naturels charentais sur 12 parcs de référence (FIM n°0). Dernier échantillonnage au 06/06/2024.
- **Suivi Interrégional des Performances des Naissains (SIPEN-17)** : 2 lots de naissains naturels (arcachonnais et charentais), 3 lots 3N et 3 lots 2N mutualisés entre les 4 centres techniques régionaux français. Suivis sur 2 parcs de référence de CAPENA ; Dernier échantillonnage au 06/06/2024.
- **Suivi ECOSCOPA de l'Ifremer** : Naissains NSI (Naissains Standardisés Ifremer, diploïdes) sur le parc de D'Agnas ; Dernier échantillonnage au 05/06/2024.

Mortalités des huîtres en Charente-Maritime

Mortalité cumulée moyenne en %	OBS-17	SIPEN-17				ECOSCOPA
	Lots naturels charentais	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels charentais	Lots d'écloserie 2N	Lots d'écloserie 3N	Naissains NSI
An 1 (naissains)	43,3	34,1	40,8	24,2	24,6	70,7
An 2 (18 mois)	5,6	9,2	21,5	24,8	36,7	4,1
An 3 (30 mois)	6,5	9,4	12,5	13,1	24,4	6,7

Rq : Mortalité An1 Observatoire sur les 2 parcs en commun pour l'OBS et SIPEN : **44,4%** au 21/05 et **55,9%** au 06/06

	An 1 OBS- 17	24-mai-24	06-juin-24
Bourgeois		6,0	41,0
Boyard		14,4	54,8
Chevalier		31,4	45,0
La Flotte		5,9	7,9
La Mortane		47,0	65,0
Martray		1,6	49,2
Merignac		4,0	30,0
Ronce		16,8	49,8
Viandet		41,8	46,8
Moyenne		18,8	43,3

Les mortalités de naissains sont apparues mi-mai, aussi bien dans les pertuis charentais que sur le bassin d'Arcachon.

Mortalités des huîtres dans les autres bassins :

Observatoire ostréicole (OBS-33) et SIPEN du Bassin d'Arcachon – CAPENA

22/05/2024	OBS-33	SIPEN-33				ECOSCOPA
Mortalité cumulée moyenne en %	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels arcachonnais	Lots naturels charentais	Lots d'écloserie 2N	Lots d'écloserie 3N	Naissains NSI
An 1 (naissains)	38,4%	26,9%	28,1%	14,7%	13,3%	66% 22/05/24 72,8% 04/06/24
An 2 (18 mois)	Echantillonnages prévus en juin.					0,5% 22/05/24 4,1% 04/06/24
An 3 (30 mois)						2,0% 22/05/24 2,3% 04/06/24

Rq : Mortalité An1 Observatoire-33 sur 2 parcs commun pour l'OBS et SIPEN : 53,5% mi-mai.

En juin, en Charente-Maritime, à part sur La Flotte (7,9%), les pertes de naissains naturels charentais varient de 30% à 65%, avec des valeurs plus importantes qu'en juin 2023.

Les pertes de naissains d'écloserie varient de 14,9% à 34,3%.

Sur Arcachon, au 22 mai, la mortalité de naissains naturels varie de 2,1% à 44,1% selon les parcs, et de 5,7% à 20,9% pour les naissains d'écloserie.

Le mot du CRC et de la DDTM

A ce jour, il n'y a aucune remontée de mortalités anormale sur les huîtres et les moules par les professionnels.

Un épisode de mortalité de palourdes sur le site de Bellevue a été signalé au sein du réseau REPAMO.

Rappel :

En cas de constat de mortalité anormale, les déclarations officielles sont à réaliser via le site www.repamo.fr

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez vous adresser à vos référents CRC régionaux (Félix ANSART 06.70.53.46.25 / Aliénor PRIVAT 06.83.19.65.22)

Suivi ECOSCOPA : Mortalités cumulées (%) pour les autres bassins ostréicoles au 23 mai :

	An1	An2	An3
B. des Veys	0,6	0,8	0,0
Cancale	0,5	0,9	0,7
Rade Brest	60,1	0,8	1,7
Pénerf	45,0	1,1	1,0
B. Bourgneuf	1,8	1,8	5,8
Thau	0,6	0,8	0,0

Au 05 juin :

	An1	An2	An3
Pénerf	53,2	1,2	1,3
Thau	61,5	1,4	0,0

Bouquet Anne-Lise – al.bouquet@cape-na.fr
 CAPENA – Expertise et Application
 05 46 47 49 52 – www.cape-na.fr



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



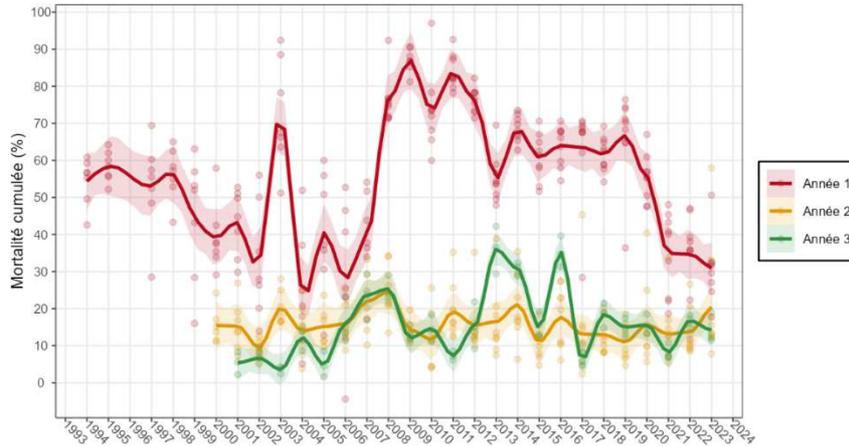
Bilan 2023 sur les mortalités d'huîtres du littoral charentais

Observatoire ostréicole de CAPENA

L'année 2023 est caractérisée par de faibles mortalités des naissains naturels en 1^{ère} année (31 %), avec des valeurs inférieures à 40% pour la troisième année consécutive, des mortalités assez élevées en 2^{ème} année d'élevage (20%) et des mortalités proches de la valeur de référence en 3^{ème} année d'élevage (14%).

Cependant, la croissance a été faible sur les 3 classes d'âge en 2023.

Détails des résultats sur la synthèse annuelle de l'Observatoire de CAPENA [ICI](#)

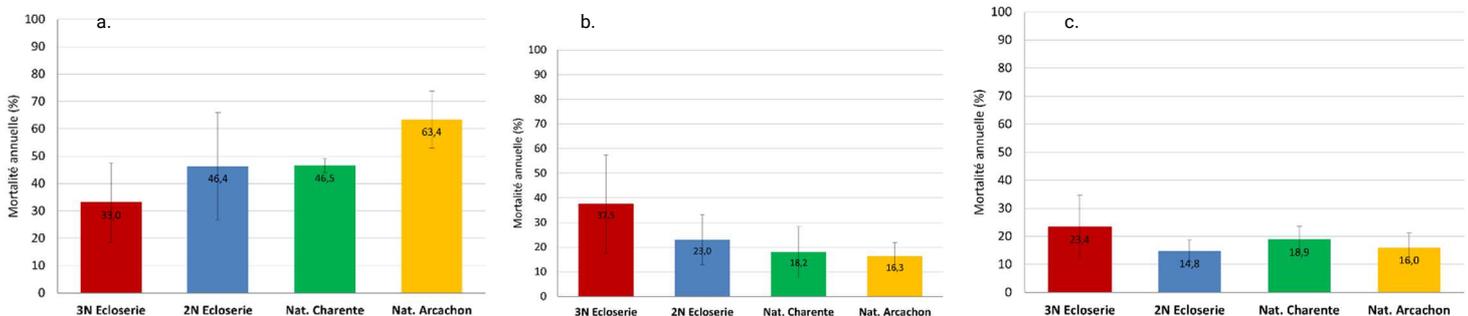


Série temporelle des mortalités cumulées (%) des 3 classes d'âges d'huîtres creuses en fonction des années. Données issues de l'Observatoire Ostréicole du littoral charentais ([Barbier et al. 2024](#)).

Suivi interrégional des performances de naissains

En 2023, en Charente-Maritime, les mortalités en 1^{ère} année d'élevage ont varié de 33 % (triploïdes) à 63 % (naturel d'Arcachon) et les poids individuels se situaient entre 12,5 g (naturel d'Arcachon) et 9 g (diploïde d'écloserie). En 2^{ème} année, la mortalité moyenne était de 24% (3N : 37%, 2N : 23%, naturels charentais : 18% et naturels arcachonnais : 16%) et en 3^{ème} année, la mortalité moyenne était de 18% (3N : 23%, 2N : 15%, naturels charentais : 19% et naturels arcachonnais : 16%).

La croissance des naissains naturels a été similaire (+20g en An2 et + 17g en An3), celle des triploïdes était de +48g en An2 et +47g en An3, et celle des diploïdes d'écloserie était intermédiaire.



Mortalités annuelles de 2023 (%) dans le Bassin de Marennes-Oléron pour les huîtres de (a) 1^{ère} année, (b) 2^{ème} année et (c) 3^{ème} année d'élevage, en fonction de l'origine du naissain. Rouge : 3N écloserie ; Bleu : 2N écloserie ; Vert : Naturel charentais ; Jaune : Naturel arcachonnais. Données issues du suivi SIPEN ([Barbier et al. 2024](#)).

Détails des résultats 2023 du suivi interrégional des performances d'élevage de naissains d'huîtres creuses (SIPEN) en Charente-Maritime [ICI](#).